INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT-BH Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème,} trimestre 2012.

moinizons o	HCIIVIIE	TRIMES	IKIELO		(EN DINAR	
	2 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 2 EME TRIMESTRE		AU	
	2012	2011	2012	2011	31/12/2011 (* *)	
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	76 579 114	79 697 531	151 318 174	159 437 892	317 688 61	
INTERETS	61 070 060	63 432 730	122 484 511	129 048 328	254 788 52	
COMMISSIONS EN PRODUITS	10 349 401	9 338 933	19 008 253	17 924 827	36 810 40	
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	5 159 653	6 925 868	9 825 410	12 464 737	26 089 6	
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	30 319 683	32 834 758	59 759 290	66 646 283	129 450 0	
INTERETS ENCOURUS	29 212 644	31 718 546	57 611 783	64 593 558	124 859 08	
COMMISSIONS ENCOURUES	1 107 038	1 116 212	2 147 506	2 052 725	4 591 00	
AUTRES CHARGES	0	0	0	0		
3- PRODUITS NET BANCAIRE	46 259 431	46 862 773	91 558 885	92 791 609	188 238 52	
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 536 614	3 218 351	6 217 194	5 855 784	11 451 12	
5- CHARGES OPERATOIRES (*), DONT:	23 560 563	21 441 681	46 874 816	43 557 199	90 787 25	
FRAIS DE PERSONNEL	18 609 410	17 869 379	37 248 686	34 110 273	72 845 73	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 951 154	3 572 302	9 626 130	9 446 926	17 941 52	
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	393 282 458	439 183 873	395 866 35	
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	142 264 380	189 296 645	145 989 60	
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	251 018 078	249 887 228	249 876 75	
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	4 323 027 778	4 175 567 934	4 259 203 52	
8-ENCOURS DES DEPOTS, DONT :	-	-	3 580 284 852	3 247 114 300	3 332 312 20	
DEPOTS A VUE	-	-	973 545 700	857 740 499	829 957 93	
DEPOTS D'EPARGNE	_	-	1 374 543 472	1 302 248 204	1 334 789 23	
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	518 402 285	569 032 896	538 047 54	
3- LMIFRONTO LT RESSOURCES SFECIALES						

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/06/2012

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 juin 2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au deuxième trimestre de l'exercice 2012.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/06/2012 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au deuxième trimestre 2012.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le deuxième trimestre 2012, par rapport au deuxième trimestre 2011, s'est caractérisée essentiellement par :

- Un accroissement de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 147,4 millions de dinars soit 3,53%, provenant principalement de l'augmentation des crédits commerciaux et des crédits immobiliers.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 333 millions de dinars soit 10,26%, provenant essentiellement de l'évolution positive des dépôts de l'épargne à raison de 72 millions de dinars et des dépôts à vue de 115,8 millions de dinars.
- Une diminution des produits d'exploitation bancaire de 8 millions de dinars soit 5,09 %, qui s'explique principalement par la baisse du TMM conjuguées à une baisse des charges d'exploitation de 6,9 millions de dinars soit 10,33%.
- Une légère diminution du produit net bancaire de 1,2 million de dinars soit 1,33%, provenant essentiellement de la baisse de la marge d'intérêt.

- Une augmentation des frais de personnel de 3,1 millions de dinars provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires .
- Une diminution des emprunts de 8,9%, provenant du remboursement :
 - * de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars,
 - * de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars
 - * de l'emprunt BEI pour un montant de 8 millions de dinars.

Et de La baisse des ressources budgétaires de 21 millions de dinars conjuguée à une augmentation du fonds FNAH de 8 millions de dinars.